

2019/001

**PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU 05 FEVRIER 2019**

Nombre de  
conseillers : Votants : 11

En exercice : 14  
Présents : 11

L'an deux mille dix-neuf, le cinq Février, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel VAN BOSSTRAETEN, Maire.

Date de convocation : 30 Janvier 2019 Affichée le : 30 Janvier 2019

**PRESENTS :** M. Michel **VAN BOSSTRAETEN**, M. Gilles **GROSJEAN**, M. Pierre **BERNOU**, M. Sébastien **BOULLAND**, Mme Nicole **WYSS**, Mr. Serge **DOMENGET**, M. Arnaud **GOUILLON**, Mme Irène **RODDDES**, Mme **Yolande MARIA**, Mme Marie-France **SABATIE**, Mme Laure **CANTIN**.

**ABSENTES EXCUSÉS :** Mme Pascal **VALBUZZI**, Mme Georgette **DESCAYRAC**, Mr. Jacques **SOULAYRES**

Mme CANTIN Laure a été nommée secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

- 1) Convention de servitude entre la commune et le SDEE 47,
- 2) Réalisation d'un document d'arpentage Parcelle B 1045 (terrain de basket)
- 3) Classement des surfaces Parking, accès au garage de la Parcelle B 1045 dans la voirie communale,
- 4) Organigramme des clefs pour l'accès aux bâtiments communaux : présentation du devis,
- 5) Questions diverses.

**Monsieur le Maire propose à l'Assemblée l'approbation du procès-verbal de la séance  
Du conseil municipal du 27 Décembre 2018.  
Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

**01 / 2019 : Convention de servitude entre la commune et le SDEE 47**

Monsieur le Maire :  
Expose au Conseil Municipal :

- La nécessité de la convention de la servitude entre la commune et le SDEE 47

Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
À l'unanimité des membres présents et représentés

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

**02 / 2019 : RÉALISATION D'UN DOCUMENT D'ARPENTAGE DE LA PARCELLE B 1045 (TERRAIN DE BASKET)**

Monsieur le Maire :

Propose au Conseil Municipal :

- La réalisation d'un document d'arpentage de la Parcelle B 1045

**Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
À l'unanimité des membres présents et représentés**

Décide :

- La réalisation d'un document d'arpentage de la Parcelle B 1045,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

**03/2019 : Classement des surfaces parking, accès au garage de la Parcelle B 1045 dans la voirie communale :**

Monsieur le Maire :

Propose au Conseil Municipal :

Le classement des surfaces parking, accès au garage de la Parcelle B 1045 dans la voirie communale

**Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
À l'unanimité des membres présents et représentés**

Décide :

- Le classement des surfaces parking, accès au garage de la Parcelle B 1045 dans la voirie communale

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

**04/2019 : Organigramme des clefs pour l'accès aux bâtiments communaux : présentation du devis**

Monsieur le Maire :

Propose au Conseil Municipal :

**2019/002**



**Présente :**

- Un devis établi par l'entreprise suivante  
IDL pour un montant de H.T 2 896,88 soit 3 476, 26 Euros T.T.C
- *Devis IDL pour fourniture et pose de 36 cylindres avec clé passe, cadenas et serrure*
- *Accepte le devis de l'entreprise IDL pour un montant de H.T 2 896,88 soit 3 476,26 Euros T.T.C*

Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
À l'unanimité des membres présents et représentés

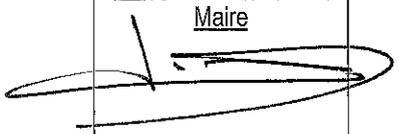
**05/2019 : Questions Diverses :**

**Monsieur le Maire :**

**Propose** au Conseil Municipal :

Le stop route du Temple à l'angle de la route de Pech de Plat est cassé à la base.  
Cet incident sera signalé aux services Techniques de la CAGV pour remplacement.

***L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21h05. Les délibérations prises dans cette séance sont numérotées de 01/2019 a 05/2019***

<u>M. VAN BOSSTRAETEN</u> Maire 	<u>M. GROSJEAN</u>	<u>M. BERNOU</u>	<u>Mme SABATIE</u>
<u>Mme WYSS</u>	<u>M. DOMENGET</u>	<u>M. GOUILLON</u>	<u>Mme MARIA</u>
<u>Mme RODDE</u>	<u>Mme CANTIN</u>	M. BOULLAND	